NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201677 - Milieux alluviaux du Rhône aval

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201677

1.3 Appellation du site

Milieux alluviaux du Rhône aval

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

01/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019826042

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,65°

Latitude : 44,36167°

2.2 Superficie totale

2106,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
26	Drôme	56 %
07	Ardèche	44 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
07015	ARRAS-SUR-RHONE
07022	BAIX
07027	BEAUCHASTEL
07042	BOURG-SAINT-ANDEOL
26085	CHATEAUNEUF-DU-RHONE
07076	CRUAS
26116	DONZERE
26119	EROME
26124	ETOILE-SUR-RHONE
26380	GERVANS
26165	LIVRON-SUR-DROME
26166	LORIOL-SUR-DROME
26235	PIERRELATTE
07181	POUZIN
07259	SAINT-JUST-D'ARDECHE

07264	SAINT-MARCEL-D'ARDECHE
07279	SAINT-MONTAN
26337	SAULCE-SUR-RHONE
26341	SERVES-SUR-RHONE
26353	TOURRETTES
07345	VION
07346	VIVIERS
07349	VOULTE-SUR-RHONE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		0,26 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		47,87 *(2,27 %)*		G	A	C	B	B
3250 *Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum*		10 *(0,47 %)*		G	B	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		20,59 *(0,98 %)*		G	A	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0,26 *(0,01 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		6,49 *(0,31 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	78,64 *(3,73 %)*		G	A	C	B	A
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		440,22 *(20,85 %)*		G	A	C	B	A
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		305,26 *(14,46 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1095	*Petromyzon marinus*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	P	D			
F	1103	*Alosa fallax*	r			i	P	P	C	C	B	C
F	1138	*Barbus meridionalis*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1158	*Zingel asper*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1316	*Myotis capaccinii*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	P	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	P	C	C	C	C

M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	P	D			
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	6147	*Telestes souffia*	p			i	P	P	C	C	C	C
F	6150	*Parachondrostoma toxostoma*	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*			i	C	X				X	
A		*Pelodytes punctatus*			i	P					X	X
A		*Bufo bufo*			i	C					X	
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X				X	
A		*Rana dalmatina*			i	P	X				X	
A		*Lissotriton helveticus*			i	C					X	
A		*Pelophylax kl. esculentus*			i	C		X			X	
A		*Pelophylax ridibundus*			i	C		X			X	

A		*Bufo calamita*			i	P	X					X
B		*Streptopelia turtur*	2	22	p	P			X		X	
F		*Alburnoides bipunctatus*				C					X	
F		*Barbus barbus*				C		X				X
F		*Chondrostoma nasus*				C			X		X	
F		*Silurus glanis*				C					X	
F		*Salaria fluviatilis*				C			X		X	
F		*Esox lucius lucius*				C					X	
F		*Anguilla anguillia*				P			X		X	
I		*Zerynthia polyxena*			i	V	X				X	
I		*Ischnura pumilio*			i	C						X
I		*Coenagrion pulchellum*			i	C			X			X
I		*Platycnemis acutipennis*			i	C						X
I		*Platycnemis latipes*			i	C						X
I		*Sympetrum pedemontanum*			i	C			X			X
I		*Sympetrum depressiusculum*			i	C			X			X
I		*Sympetrum vulgatum*			i	C			X			X
I		*Cordulia aenea*			i	C						X
I		*Boyeria irene*			i	C						X
I		*Aeshna isoceles*			i	C						X
I		*Gomphus simillimus*			i	C						X
M		*Eptesicus serotinus*					X				X	
M		*Myotis nattereri*					X				X	

M		*Nyctalus leisleri*				C	X				X	
M		*Nyctalus noctula*					X				X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*				C	X				X	
M		*Pipistrellus pygmaeus*				C	X				X	
M		*Pipistrellus nathusii*				C	X				X	
M		*Pipistrellus kuhli*				C	X					X
M		*Hypsugo savii*					X				X	
M		*Plecotus auritus*				C	X				X	
M		*Plecotus austriacus*				C	X				X	
M		*Tadarida teniotis*				C	X				X	
M		*Myotis alcathoe*				C	X				X	
M		*Myotis daubentonii*				C	X				X	
P		*Anacamptis coriophora*			i	V			X			X
P		*Astragalus cicer*			i	V						X
P		*Butomus umbellatus*			i	V						X
P		*Ceratophyllum submersum*			i	C						X
P		*Epipactis fibri*			i	V				X		X
P		*Euphorbia palustris*			i	V						X
P		*Hydrocharis morsus-ranae*			i	V						X
P		*Inula britannica*			i	V						X
P		*Ludwigia palustris*			i	V						X
P		*Najas marina*			i	R						X
P		*Nymphoides peltata*			i	R						X

P		*Ophrys arachnitiformis*			i	V						X
P		*Poa palustris*			i	V						X
P		*Ranunculus circinatus*			i	R						X
P		*Ranunculus parviflorus*			i	V						X
P		*Ranunculus sceleratus*			i	C						X
P		*Schoenoplectus triqueter*			i	V						X
P		*Sparganium emersum*			i	C						X
P		*Utricularia australis*			i	V						X
P		*Valerianella coronata*			i	V						X
P		*Zannichellia palustris*			i	V			X			X
R		*Lacerta bilineata*			i	C	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	C	X				X	
R		*Natrix maura*			i	C			X		X	
R		*Natrix natrix*			i	C	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	35 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N15 : Autres terres arables	13 %
N19 : Forêts mixtes	34 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	11 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 du Rhône aval s'étend sur 2 111 ha et correspond à un chapelet de sites le long de la vallée du Rhône entre St-Vallier et Donzère.
Le fleuve Rhône a connu une évolution radicale durant les 150 dernières années. Autrefois divaguant entre des bras multiples (fonctionnement géomorphologique de type en tresse), il a d'abord été stabilisé à la fin du 19ème siècle par des digues d'enrochement, nommé « aménagements Girardon », destinées à améliorer les conditions de navigation. L'ensemble de linéaire du Rhône entre Lyon et la mer est aménagé par ces digues submersibles pour en faire un chenal unique entre 1880 et 1920. Dans la seconde moitié du 20ème siècle, les aménagements hydroélectriques de la Compagnie National du Rhône apportent de nouveaux changements. Le fleuve Rhône est cloisonné en retenues, canaux et tronçons court-circuités.
Cette évolution de lit a aujourd'hui des conséquences non souhaitées :
- Les lits des vieux Rhône se colmatent ce qui dégrade les conditions d'usage de la ressource en eau souterraine (la nappe alluviale alimente en eau près de deux millions de personnes) et le rend moins favorable aux espèces aquatiques (invertébrés, poissons) caractéristiques du fleuve.
- La réduction progressive de la section d'écoulement aggrave les lignes d'eau en crue pour un même débit,
- De nombreux milieux typiques du fleuve et leurs espèces associées régressent.

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

Malgré les aménagements successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore de nombreux milieux aquatiques ou humides :
- Les milieux humides présentent de façon générale un grand intérêt écologique, par la diversité des espèces qui peuvent y vivre ou par leur forte production biologique. Le fleuve constitue l'axe de vie de la vallée, permettant de nombreux échanges et transfert de population. Les bras secondaires appelés « lônes », vestiges de la phase de tressage, constituent un élément fondamental de la vallée : refuges, lieu de reproduction et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces. Le site Natura 2000 compte de vastes surfaces d'autres milieux humides, qui peuvent souvent abriter des espèces animales citées en annexe II de la directive (castor, poissons, odonates
) : le fleuve lui-même, les berges du fleuves couvertes de graviers ou de hautes herbes, les vasières et roselières.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente notamment les derniers massifs de forêt alluviale non protégée de la vallée du Rhône. La forêt alluviale se définit par sa relation avec le fleuve : sol constitué de limons, sables ou graviers, influence des inondations, alimentation en eau par la nappe phréatique
Les arbres les plus abondants ou les plus typiques sont les peupliers, saules et frênes. Véritables réservoirs de biodiversité, ces formations boisées à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Il s'agit aussi d'un habitat naturel rare en Europe qui subit une réduction importante de ses surfaces.
- Le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » compte les dernières prairies en zone alluviales de la vallée du Rhône, témoins d'une activité intense des cours d'eau avant les aménagements (zones pionnières après érosion), mais également des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. A l'heure actuelle, la réduction de la

dynamique des cours d'eau, conjuguée à l'arrêt de l'entretien traditionnel (pâturage, fauche), conduisent à la disparition des prairies par évolution spontanée vers des stades boisés ou par conversion en terres labourées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	34 %
Domaine public fluvial	66 %

4.5 Documentation

Document LIFE Moyenne Vallée du Rhône validé en décembre 1998. AAIP

Document d'objectifs Natura 2000 site FR 8201677 « milieux alluviaux du Rhône aval »

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
51	Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Lône de la Roussette	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Rhône et espaces alluviaux riverains, au niveau des Rhônes court-circuités de Saint Vallier, Beauchastel, Baix, Montélimar et Donzère, plus l'embouchure de la Drôme.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : mairie de Le Pouzin

Adresse : 3 avenue Marcel Nicolas 07250 LE POUZIN

Courriel : mairie@lepouzin.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201677
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523630/2007-document-d-objectifs-natura-2000-milieux-alluviaux-du-rhone-aval-fr8201677

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs «milieux alluviaux du Rhône aval», mise à jour en 2007.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
Dans ce milieu très dégradé, il est indispensable que tous les acteurs concernés imaginent des solutions permettant de préserver et de restaurer les grands sites naturels de la vallée du Rhône.

Des actions de sauvegarde doivent être entreprises, notamment pour les forêts alluviales qui tendent à se raréfier et qui représentent un enjeu le long du Rhône. Le défrichement de cette forêt alluviale est à proscrire ou induit des mesures compensatoires.

Grands types d'action :
- Mettre en place une gestion des forêts alluviales basée sur la conservation, la restauration d'habitats ou une sylviculture intégrant le maintien de la biodiversité
- Maintenir et/ou restaurer les prairies alluviales dans un état de conservation favorable
- Maintenir et/ ou restaurer les habitats aquatiques dans un état de conservation favorable
- Maintenir ou rétablir les connexions longitudinales et latérales de l'hydrosystème en retrouvant un fleuve vif et courant afin de restaurer le caractère humide de la plaine alluviale et de restaurer une faune et une flore typique du fleuve, et également limiter l'expression de l'eutrophisation
- Favoriser la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques
- Assurer le suivi à long terme de l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces